

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **141 (1996)**

Heft 2

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Sommaire

RMS/Février 1996

Editorial

Métamorphoses

Pages

3

HistoireMission ou démission
de la Suisse (1)

Prof A. Lasserre

6

OSCEL'OSCE et la gestion
du conflit yougoslave

Prof V.-Y. Ghebali

11

Dossier

«Europe centrale»

La politique de sécurité
de la Slovénie

Amb. A. Bebler

18

Politique de défense

La diplomatie et la guerre

Contr gén A. Collet

24

RMS-Défense Vaud

I-IV

Entretien

... avec Vladimir Volkoff

30

TerrorismeLe GIGN intervient
à Marseille-Marignane

E. Micheletti

33

Coup pour coupLa mort, le journaliste
et le militaire

Cap S. Curtenaz

40

Comptes rendusDu tir, du droit et de la
liberté

43

Le « modèle suisse »
chez Machiavel

44

Le Grand Condé

45

Revue des revues

Cap S. Curtenaz

48

Métamorphoses

Le 28 janvier 1357, il y a 639 ans, une déclaration porte établissement de 12 commissaires ordinaires des guerres pour les montres des troupes que les états du Languedoc lèvent lors de la captivité du roi Jean-le-Bon.

Au XVII^e siècle, sous Louvois, le commissaire des guerres prête serment à mains des maréchaux de France. Ecuyer du Roi, conseiller du Roi, il a le droit de prendre séance, dans les conseils de guerre, à côté du commandant en chef, à la gauche duquel il chevauche au combat.

Presque partout en Europe, le commissaire des guerres disparaît au début du XIX^e siècle, à la Restauration.

En Suisse, à l'époque du Sonderbund, certaines communes disposent d'un commissaire des guerres, parfois même d'un adjoint d'icelui, tel Monsieur Gétaz à Vevey qui, dans sa lettre du 8 novembre 1847, « met en réquisition tous les chevaux ». Le général Henri Dufour lui-même est aussi commissaire des guerres en chef (« General Qm » comme le rappelle une plaque commémorative à la caserne de Brugg).

Dès 1817, le Commissariat Central des Guerres (CCG) se développe peu à peu, devient une organisation importante ; il atteint son apogée durant la

Deuxième Guerre mondiale ; 1995 lui est fatal : après 178 années d'existence, il disparaît à son tour et, avec lui le Commissaire des guerres en chef, qui a « tenu » 191 ans...

La réorganisation de l'armée, indéniablement nécessaire car tout évolue, certainement parfaitement réussie, mais aussi l'éradication drastique du mot « guerre » (Tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil n'est-ce pas !), affreux mot qui dérangeait tant une sensiblerie davantage politico-médiatique que populaire, ont eu raison d'une appellation séculaire.

Cette même déliquescente sensiblerie voue à la détestation le mot « militaire » ; on n'accomplit plus son service militaire, on va à l'armée. Pire encore, n'est-il pas question de faire du Département militaire fédéral restructuré un Département fédéral de la sécurité !

Jadis, les Suisses, guerriers redoutables, invincibles, étaient recherchés par le Pape, l'empereur, les rois, les princes. Avec le système des capitulations militaires, le Corps helvétique fournissait à une puissance étrangère des régiments recrutés en Suisse, par des Suisses, et commandés à l'étranger par des Suisses. Louis XIV eut plus de 100 000 Suisses à son service. La Hollande, l'Angleter-